## 06 Vérifier les citations électroniques

Les paramètres par défaut de Leganto marquent automatiquement les citations qui ont un inventaire électronique comme « Terminées ».

Ce qui veut dire que la bibliothèque n'a pas besoin de les vérifier.

Vous devrez alors peut-être juste vérifier si des liens sont brisés.

Mais si vous avez modifié les paramètres de la table regroupant les statuts automatiques des réserves de cours, vous pouvez trouver des citations électroniques dans votre liste de tâches à vérifier.

Dans cette séance, nous verrons comment vérifier les ressources électroniques et les URLs des listes de lecture pour trouver les liens brisés.

Sur la page « Modifier la liste de lecture », les citations qui ont un inventaire électronique afficheront « Ressource localisée » dans leur « Statut de localisation de la ressource », ce qui signifie que la bibliothèque dispose d'un inventaire pour cette citation.

L'onglet électronique sera peut-être activé, indiquant que la citation est liée à un portfolio du référentiel Alma.

Le nombre de portfolios associés à la citation électronique est indiqué par le chiffre entre parenthèses.

Dans la liste d'actions possibles, un lien « Consulter » va apparaître.

Cliquez dessus pour confirmer que le lien fonctionne.

Une fois que le lien « Consulter » est confirmé, cette citation peut être marquée comme « Terminée ».

Si jamais un de ces liens est brisé, l'URL doit être vérifiée et corrigée au niveau du portfolio, et ce afin de permettre d'accéder au texte intégral.

Dans la liste des actions disponibles, sélectionnez « Liste des portfolios » pour retrouver ces mêmes portfolios.

Si l'URL ne peut pas être corrigée, vous pouvez masquer le lien sur la page de Leganto afin que les étudiants ne le voient pas.

Cliquez sur « Consulter dans Leganto » et ouvrez le menu du lien que vous souhaitez masquer.

Choisissez ensuite « Masquer le lien ».

Certaines citations peuvent également avoir un statut de localisation de ressource affichant « Ressource localisée » auquel cas l'onglet « Autre » est activé.

Ceci signifie que la citation a été trouvée dans l'inventaire de la bibliothèque via le résolveur de liens.

On y retrouvera aussi les citations ajoutées à partir de l'Index Central de Découverte.

Cliquez sur cette icône pour vérifier le lien.

De même que précédemment, vous pouvez marquer la citation comme « Terminée » ou masquer le lien dans Leganto.

Vos listes de lecture peuvent aussi avoir des citations qui présentent des liens vers des sites internet. Auquel cas, l'onglet « Autre » sera également activé, mais la mention « Ressource localisée » n'apparaîtra pas.

Vous pouvez également vérifier ces liens en cliquant sur la même icône que précédemment.

Si vous avez besoin de modifier le lien ou d'en ajouter un en plus, vous pouvez cliquer sur « Modifier » puis modifier l'URL dans le champ source.

En descendant la page vous pouvez ajouter d'autres URLs.

Enregistrez vos modifications lorsque vous avez terminé.

Tout au long de la période de cours, les étudiants et enseignants peuvent signaler au besoin les liens brisés.

Dans ces cas-là, une alerte apparaîtra sur la citation, indiquant quel lien a été signalé comme brisé et combien d'utilisateurs l'ont signalé.

Cliquez sur le lien pour le vérifier.

Vous pouvez supprimer l'alerte une fois que vous avez résolu le problème.

Il est à noter que dans la liste des tâches d'Alma, une tâche existe pour les liens des citations signalés comme étant brisés.

Cette tâche vous montrera toutes les citations pour lesquelles un lien brisé a été signalé.

Ceci conclut cette séance sur la vérification des citations électroniques dans Alma.

Merci.